

**L'objectif de la formation :** Le CAP AEPE permet l'obtention d'un diplôme d'État incontournable pour accéder rapidement à un emploi dans ce secteur. Il atteste que vous êtes un professionnel qualifié qui possède les compétences et le savoir-faire pour l'accueil et la garde des jeunes enfants.

### Durée de la formation

Formation en alternance sur **une année scolaire** (début de la formation en Août). Les cours ont lieu le mercredi toute la journée et quelques semaines dans l'année, soit 400 heures d'enseignement et environ 560 heures de période de formation en milieu professionnel. Un allègement de la formation est possible en fonction des diplômes antérieurs.

### Modalités et délais d'accès à la formation

Deux possibilités pour faire la formation.

- ✓ En formation continue via des stages  
(En auto financement, avec votre compte CPF, en demandant un CPF de transition, avec un financement pôle emploi (AIF)...)
- ✓ En contrat d'apprentissage avec un employeur  
(Dans les structures accueillant des enfants de 0 à 6 ans)

Durée estimée de 8 mois entre la demande du bénéficiaire et le début de la formation

### Méthodes pédagogiques :

- ✓ Formation en présentiel
- ✓ Modalités utilisées: la démonstration, l'observation, la synthèse, l'étude de cas, jeux de rôle, la simulation, l'exposé participatif, le brainstorming, la classe interactive et inversée, kahoot, MOOC.

### Contenu de la formation – Compétences à acquérir

#### ✓ Blocs de compétences

- EP1 : Accompagner le développement de l'enfant
- EP2 : Exercer son activité en accueil collectif
- EP3 : Exercer son activité en accueil individuel

#### ✓ Compétences communes transversales

- T1 - Recueillir les informations, s'informer sur les éléments du contexte et de la situation professionnelle à prendre en compte
- T2 - Adopter une posture professionnelle adaptée
- T3 - Etablir une relation privilégiée et sécurisante avec l'enfant
- T4 - Coopérer avec l'ensemble des acteurs concernés dans un but de cohérence, d'adaptation et de continuité de l'accompagnement
- T5 - Organiser son action

#### ✓ Compétences communes de réalisation

- RC1 - Mettre en œuvre les conditions favorables à l'activité libre et à l'expérimentation dans un contexte donné
- RC2 - Mettre en œuvre des activités d'éveil en tenant compte de la singularité de l'enfant
- RC3 - Réaliser les soins du quotidien et accompagner l'enfant dans ses apprentissages
- RC4 - Appliquer les protocoles liés à la santé de l'enfant

#### ✓ Compétences spécifiques aux secteurs d'activité

- RS1 - Assurer une assistance pédagogique au personnel enseignant
- RS2 - Assurer des activités de remise en état des matériels et locaux en école maternelle
- RS3 - Négocier le cadre de l'accueil
- RS4 - Assurer les opérations d'entretien du logement et des espaces réservés à l'enfant

### Dispenses du diplôme

Epreuves CAP AEPE	CPJEPS	Titre ADVF	BEPA SAP depuis 2013	CAP SAPVER	BEP ASSP	Mention complémentaire aide à domicile
EP1		Dispense	Dispense		Dispense	
EP2	Dispense				Dispense	
EP3		Dispense	Dispense	Dispense		Dispense

### Modalités d'évaluation

- ✓ Pendant la formation: Examens blancs
- ✓ A la fin de la formation: Epreuves terminales évaluées par le rectorat de Nantes

**100%**  
d'obtention

### • Public et pré requis

- ✓ Comprendre et parler le Français
- ✓ Avoir 18 ans avant le 31 décembre de l'année de l'examen
- ✓ Avoir validé au minimum un diplôme de niveau 3 (niveau V) ou être assistant maternel
- ✓ Les apprenants doivent satisfaire aux conditions de vaccination

### • Modalités de sélection

- ✓ Le mode de recrutement se fait par le biais d'une information collective, puis par des tests et un entretien individuel de motivation.
- ✓ Les candidats doivent se présenter munis d'un CV et d'une lettre de motivation.

### • Poursuite possible après la formation

- ✓ Intégrer un BAC professionnel
- ✓ Préparer un concours (ATSEM)
- ✓ Intégrer une école d'auxiliaire de puériculture, d'aide-soignante, auxiliaire de vie sociale (DEAVS)...
- ✓ S'insérer dans la vie active

### • Secteurs d'activités possibles à l'issue de la formation

- ✓ Ecole maternelle (ATSEM/ASEM)
- ✓ Structure de la petite enfance (Etablissements d'accueil de jeunes enfants)
- ✓ Conseil Départemental (Agrément des assistants maternels)

### • Accessibilité des locaux

Nos locaux sont adaptés pour recevoir un public en situation de handicap.

### • Accueil des personnes en situation de handicap

- ✓ Suivi par la référente handicap
- ✓ Adaptation des contenus de formation en fonction du handicap.

### • Tarif de la formation hors frais annexes

Autofinancement : 6€/heure  
(parcours complet) 8€/heure  
(parcours incomplet)  
Autres financements: 13€/heure  
Apprentissage/contrat de pro. : Prise en charge par l'OPCO de l'employeur

### • Lieu de formation

7 Bd DAVIERS - 49100 ANGERS

### • Contact

Responsable F.C.: 07.57.42.08.91